COMMUNE DE 4460 GRACE-HOLLOGNE

1510 (art.65)

ANNEXE X - ENOUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le Bourgmestre, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte concernant la demande de :	
Demandeur / Auteur : Liège Airport SA	
dont le siège social est sis à : Aéroport de Liège bât. 50 (4460) Grâce-Hollogne	
en vue d'obtenir : — le permis d'environnement / — le permis unique / — la modification des conditions particulières	
d'exploitation /	
pour (objet de la demande) : Modifications des conditions particulières d'exploitation relatives à la surveillance de la qualité de	
l'air ambiant autour de l'aéroport (conditions visées dans le permis unique délivré le 26 août 2022 tel que modifié par l'AM du	
31 janvier 2023)	
Avenue / Chaussée / Rue / sur la ou les parcelle(s) actuellement cadastrée(s) : voir dossier initial.	
Le dossier avec / sans étude d'incidences sur l'environnement peut être consulté à l'Administration communale -	
Service technique communal, rue des XVIII Bonniers, 90 à 4460 GRACE-HOLLOGNE et ce, à partir du :	
Date d'affichage de la demande :	Date d'ouverture de l'enquête publique :
Le: 02 janvier 2024	Le : 08 janvier 2024
Date de clôture de l'enquête publique :	Lieu de clôture de l'enquête publique :
Le : 22 janvier à 14 heures.	Administration communale - Service technique communal,
	rue des XVIII Bonniers, 90 à 4460 GRACE-HOLLOGNE.
Le Collège communal / X Le Fonctionnaires technique et délégué X est / Sont l'autorité compétente pour prendre la	
décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique (sur base du courrier référencé 10013153/DGU.ama de la	
Direction de Liège du DPA).	
Direction de biege du Di Aj.	
Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête au Service technique communal –	
Département Environnement, rue des XVIII Bonniers, 90 à 4460 GRACE-HOLLOGNE, chaque jour ouvrable pendant les heures de service	
à savoir : <u>jusqu'à la clôture de l'enquête</u> selon l'horaire suivant :	
tous les jours ouvrables de 8h15 à 11h45 et de 12h45 à 16h15 excepté le mardi après-midi et le mercredi jusqu'à 20 heures.	
tous ics jours ouviables at onts a trints et at 1211ts a touts excepte le marai après-unai et le mercreur jusqu à 20 neures.	
Largaga la cancultation a liqui la margradi apròs 16 haures, la parsanna caubaitant cancultar la desciar deit prondre rendez veus en plus	
Lorsque la consultation a lieu le mercredi après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus	

Lorsque la consultation a lieu le mercredi après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Conseiller en Environnement.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur (cfr. Ci-dessus), auprès du Conseiller en Environnement: M. BECK Sylvain au 04/231.48.72 ou de la personne désignée à cet effet (M. ZORZOANA Adrian au 04/231.48.60) ou auprès du Fonctionnaire technique (Montagne Sainte-Walburge, 2 à 4000 LIEGE – Tél.: 04/224.54.11).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale jusqu'à la clôture de l'enquête publique.

Les réclamations et observations verbales peuvent être recueillies sur rendez-vous par le Conseiller en Environnement ou, à défaut, l'agent communal désigné à cet effet (cfr ci-dessus).

Les observations écrites (datées et signées) peuvent être adressées avant la clôture de l'enquête par courrier postal au Collège communal, rue de l'Hôtel communal, 2 à 4460 GRACE-HOLLOGNE ou à l'Administration communale – Service technique communal, rue des XVIII Bonniers, 90 à 4460 GRACE-HOLLOGNE soit contre accusé de réception ou à la séance de clôture de l'enquête publique soit à l'adresse mail suivante : enquete.environnement@grace-hollogne.be